
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 12

Votants: 14

Séance du vendredi 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Philippe MASSARD.

Sont présents: Philippe MASSARD, Jean-Marie LEBLANC, Frédéric JACQUET, Yohann PAYS, Karine RIVIER, Sébastien ERB, Cécile CORBIER, François SIRVENTE, François BELDA, Thomas FREMONT, Françoise DUVEAU, Françoise DE VOS

Représentés: Flavien CORMIER, Sylvie ANTUNES

Excuses: Sandrine DURAND

Absents:

Secrétaire de séance: Frédéric JACQUET

PROCES VERBAL de l'ELECTION de TROIS DELEGUES et TROIS SUPPLEANTS pour les ELECTIONS SENATORIALES du 24 SEPTEMBRE 2023 :

M. MASSARD Philippe, M. LEBLANC Jean-Marie et M. JACQUET Frédéric ont été élus délégués titulaires.

Mme DE VOS Françoise, Mme DUVEAU Françoise et Mme RIVIER Karine ont été élues délégués suppléants.

MAISON DES MAIRES D'INDRE ET LOIRE : DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS

Il est demandé par l'Association des Maires d'Indre-et-Loire de désigner Madame Catherine CHAMPRENAULT comme référent déontologue des élus. Elle a exercé comme magistrate de l'ordre judiciaire et a occupé, tout au long de sa carrière, différents postes : Substitute du Procureur, Première Substitute, Avocate Générale, Procureure de la République puis Procureure Générale près la Cour d'Appel de Paris.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL) : REPONSE A L'APPEL A CANDIDATURE AUDIT ENERGETIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTEE SEQUOIA 3 - DEL 2023 020

Dans le cadre du programme Actee SEQUOIA 3 du SIEIL, Monsieur le Maire propose de demander le financement de l'étude Energétique du bâtiment scolaire qui a été effectué en 2022. Le coût de cette opération était de 1.900 € HT. Il est demandé un financement de 1.520 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve le règlement dédié à l'appel à projets ACTEE - Sequoia 3 dédié au financement d'audits énergétiques ;
- Décide de répondre à l'appel à candidature du SIEIL en vue de bénéficier du financement du programme ACTEE pour l'audit énergétique relatif aux travaux de réhabilitation énergétique du bâtiment scolaire de la Commune de LA CHAPELLE AUX NAUX ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférant à cette demande.

Adhésion au service « RGPD » du Syndicat Mixte AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPO). - DEL 2023 021

Le Maire expose à l'assemblée le projet de renouvellement à l'adhésion à la prestation de « mise à disposition de service pour la mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD », proposé par le Syndicat Mixte AGEDI.

Le Conseil Municipal :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le Syndicat Mixte AGEDI,
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale,
- d'autoriser le Maire à désigner le Syndicat Mixte AGEDI en tant que personne morale comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPO) de la collectivité.

FRAIS DE GESTION DE DOSSIER TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2023-2024 - DEL 2023 022

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de prise en charge des frais de gestion de dossier aux Transports scolaires pour l'année 2023-2024.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

• REUNION DE PREPARATION DU PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL N°30

La réunion de préparation du prochain bulletin municipal "Le Canard n° 30" aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 16 h.

• DESIGNATION DES LAUREATS AU CONCOURS PHOTOS 2023

La désignation des lauréats au concours photos 2023 aura lieu le mercredi 05 juillet 2023 à 14 h.30.

• DECLARATION DES BIENS IMMOBILIERS

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la date limite pour déclarer ses biens immobiliers est le 30 juin 2023.

• CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

En raison de la sécheresse annoncée, le concours des maisons fleuries n'aura encore pas lieu année. Il est proposé de prévoir pour l'année 2024 d'avancer la date en mai.

Fin de la séance 18 h.00

Le Maire



Le Secrétaire,

A large, stylized black ink signature is written on the page, corresponding to the "Le Secrétaire," label.